

04202

**ETUDE D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU SENEGAL**

-----

**CREDITS NECESSAIRES**

**PROGRAMME D'EMPLOI DES CREDITS**

**DES TRANCHES 1953-54 et 1954-55**

**SITUATION ACTUELLE**

-----

Le Fleuve Sénégal, long de 2.000 km, prend sa source dans le Fouta-Djallon. C'est le plus long Fleuve dont le Bassin couvrent 300.000 km<sup>2</sup> soit entièrement sous le contrôle français. Il est constitué par la réunion du Bafing et du Bakoy à 1.000 km de l'embouchure et grossi également à 800 km de l'embouchure d'un affluent, la Falémé, venant elle aussi des massifs du Fouta-Djallon.

On peut distinguer trois grandes régions géographiques dans le Bassin:

1°- le haut Bassin en amont de Bakel où le Fleuve coule sur les formations cristallines et primaires du vieux socle Africain et dans lequel les précipitations atmosphériques lui fournissent presque toute son eau.

2°- La Vallée en aval de Bakel où le Fleuve entre dans les formations sédimentaires, tertiaires et quaternaires et où le profil en long devient très plat puisque de Bakel à Dagana, sur 625 km, le Fleuve descend de 12 m.

Cette vallée large en moyenne de 20 km, s'étend entre deux déserts agricoles et humains, le Ferlo au Sud et le Sahara au Nord.

I

La Vallée ne joue pratiquement aucun rôle dans l'alimentation hydraulique du Fleuve, mais elle est annuellement submergée par une crue donnant une indiscutable fertilité au sol et expliquant la condensation démographique dont elle est le siège.

3°- Le Delta qui commence à Dagana est constitué de sols plus ou moins salés parcourus d'anciens bras dans lesquels l'eau de mer remonte en fin de saison sèche. Il est dépeuplé et inculte.

L'eau, les pâturages des sols fertiles ont fait des 13.000 km<sup>2</sup> de la Vallée un pôle d'attraction de l'Ouest Africain. Elle représente la marche historique des Soudanais venant du Sud et de l'Est et des Berbères ou des Arabes venant du Nord. Marche, donc champ de bataille, ceci explique en partie son retard économique.

Aujourd'hui encore, une frontière administrative importante cristallise la frontière ethnique et perpétue les souvenirs de la proto-histoire et de l'histoire.

Sur cette superficie de 13.000 km<sup>2</sup>, la population groupe 380.000 âmes comprenant:

- sédentaires agriculteurs	260.000
- semi-nomades	97.000
- nomades éleveurs	23.000

La densité ainsi ressort à 30 habitants au km<sup>2</sup>. Les agriculteurs en presque totalité de race Toucouleur sont avant tout des producteurs de mil. Ils cultivent 300.000 ha de sorgho ou de petit mil dont:

- 170.000 pendant l'hivernage ( culture de diari)
- 130.000 pendant la saison sèche (culture de oualo)

coton, arachides et béréf sont également cultivés mais sur de petites superficies et en vue des besoins locaux.

Le régime hydraulique est très irrégulier. Dans le cours d'une année, le débit qui atteint en pointe de crue 5 à 7.000 m<sup>3</sup>/seconde, tombe en étiage à quelques dizaines de mètres cubes/seconde.

D'une année à l'autre l'irrégularité est grande aussi, puisque le volume d'eau annuel qui passe à Bakel varie entre 9 milliards et 35 milliards de m<sup>3</sup>.

La conséquence de l'irrégularité annuelle est que le Fleuve n'est navigable que trois à quatre mois par an. Or, on sait que le premier défaut d'une voie de transport est son irrégularité. Aussi, le Fleuve est pratiquement abandonné au profit du chemin de fer qui, malgré son prix élevé présente l'avantage considérable de la pérennité.

Mais l'irrégularité inter-annuelle a des conséquences humaines et sociales autrement graves et profondes, le fond de la production agricole repose sur une agriculture de décrue.

Selon que la crue est faible ou forte, la surface inondée varie dans la proportion de 4 à 10 et la récolte aussi. Si la crue est faible, la misère s'établit dans le pays et cette menace amène l'émigration des jeunes vers les centres urbains. En crue moyenne l'inondation porte sur 675.000 ha sur lesquels 275.000 sont cultivables et 130.000 cultivés. La différence représente les jachères arborées de l'assolement mil-forêt.

Les bonnes années, le tonnage des graines exportables peut atteindre 5.000 et même 7.000 T. mais en moyenne on peut compter sur plus de 2.000 T. par an. Cette production joue donc un rôle négligeable dans l'économie du Territoire.

POSSIBILITES D'AMENAGEMENT

-----

L'irrégularité des crues d'une part, leur caractère incontrôlé d'autre part, est la cause de cet état de choses et la maîtrise des eaux peut permettre la domination d'une superficie de l'ordre de 800.000 à 1.000.000 d'ha, sur lesquels 400 à 500.000 seraient cultivables.

La production agricole, tellement incertaine actuellement quant aux superficies et aux rendements, pourra acquérir une stabilité et une solidité dont il est facile de concevoir l'ampleur économique et les conséquences sociales. Mais penser que 400 ou 500.000 ha seront transformés d'ombles en rizières et en casiers cotonniers irrigués est une pure utopie.

On sait combien est longue et difficile l'évolution d'un milieu agricole même avec l'appoint de ressources techniques, de plus à la résistance du milieu humain s'ajoutera l'impossibilité financière de consacrer 200 à 300 milliards à l'aménagement de casiers irrigués selon toutes les règles de la technique agricole et hydraulique.

Même si la rentabilité de tels aménagements est assuré, leur réalisation demandera de nombreuses générations, aussi si l'on veut permettre cet avenir brillant il faut aborder correctement le problème au départ, partir de la situation existante sous peine d'échec et ne songer à sauter aucune des étapes inévitables.

L'examen de la vallée montre une parfaite adaptation de la population aux milieux où règne un équilibre naturel entre l'homme et la nature.

La politique de mise en valeur ne devra pas comprendre les aménagements spectaculaires qui détruiraient cet équilibre existant.

Nous constatons que l'agriculture repose sur la culture du mil de décrue. Cette culture est précaire en raison des caprices de la crue et cette précarité a les conséquences sociales que nous avons signalées.

La première étape consistera donc à s'affranchir de cette irrégularité.

Le premier objectif sera de donner tous les ans la crue maximum et la stabilité des récoltes fera disparaître le spectre des famines.

Les superficies cultivées qui varient de 4 à 10 ne varieront plus que de 4 à 5 et le milieu social se stabilisera à un niveau qui permettra le passage à l'étape suivante, celle de la culture irriguée.

On peut atteindre cet objectif par deux moyens:

1°- emmagasiner l'eau des années excédentaires pour les années déficitaires dans un ou plusieurs barrages réservoirs.

2°- Profiter des dispositions topographiques favorables de la Vallée pour établir un système de bassins étagés tels que ceux qui ont été aménagés par les égyptiens dans la Vallée du Nil il y a 4.000 ans.

Ces Bassins assureront une submersion minima constante quel que soit le volume de la crue. Il est aisé de se rendre compte que:

1°- le système de bassins étagés permet une superficie de submersion supérieure au système de barrages réservoirs

2°- que ce système de bassins coûte dix fois moins cher que le système des barrages.

3°- qu'il peut permettre, si agricoloment et démographiquement la chose est possible, la réalisation de deux crues annuelles.

Une fois ce résultat atteint, le paysan indigène sera prêt pour l'apprentissage de la technique de la maîtrise de l'eau qui lui permettra de passer de lui-même aux cultures irriguées.

Ainsi la Vallée ouvre des possibilités de développement agricole importantes.

Mais il se trouve, dans le cas du Sénégal, que cette maîtrise des eaux, cette régularisation du Fleuve, permettront semble-t-il, avec pratiquement les seuls ouvrages destinés à la stabilisation et au développement de la production agricole, de réaliser, sans investissements supplémentaires considérables, la pérennité de la navigation fluviale de KAYES à la mer dans des conditions optimales de prix de revient, grâce aux larges caractéristiques naturelles qui se trouveront réunies.

C'est là un facteur naturel que l'on rencontre rarement sous un jour aussi favorable dans les aménagements de Vallées et qu'il convient de souligner.

Si la réalisation de cette voie d'eau, conséquence pratique des aménagements agricoles, présente un intérêt économique considérable pour le développement économique de la Vallée, elle en présente un encore plus grand pour le Soudan.

La partie "utile" de ce territoire se trouve à une distance de 1.200 à 1.500 km des ports côtiers. Il en résulte que les prix se trouvent majorés de 50 à 80 % par rapport au prix CAF DAKAR pour les marchandises d'importation et les marchandises d'exportation doivent quitter le Soudan à des prix égaux à 50 ou 75 % des prix FOB Dakar.

Cette situation grève lourdement les possibilités même du développement économique et l'utilisation d'une bonne voie navigable KAYES-SAINT-LOUIS diminuerait de moitié les charges actuelles de transport.

D'une étude récente de la Direction Générale des Services Economiques de l'A.O.F., il ressort que la réalisation de ce "déblocage" du Soudan, du fait du développement économique qui en résulterait, permettrait de doubler la richesse (revenu national) de ce territoire.

Enfin, dernière conséquence qui peut avoir une répercussion profonde sur l'économie générale de l'A.O.F., la construction de barrages-réservoirs et la régularisation du débit permettront l'utilisation d'usines hydro-électriques et la production en masse d'énergie bon marché. La fabrication d'engrais azotés et phosphatés nécessaires à toute agriculture évoluée, pourra ainsi être rendue possible et supprimera l'assujétissement de production agricole de l'Ouest Africain aux importations de produits de première nécessité.

Il existe de plus, un potentiel minier à peine reconnu mais présentant des indices de cuivre, de manganèse, de bauxites, de phosphates. Si ces indices correspondent à des gisements exploitables, ce que seule une prospection poussée pourra révéler, l'existence d'une bonne voie d'eau et de sources abondantes d'énergie ouvrirait des perspectives qu'il est facile de se représenter.

Ainsi donc, grâce aux conditions naturelles existantes, en contraignant convenablement la nature, en l'exploitant et en l'organisant, il semble possible:

- 1°- de rénover et d'amplifier l'économie du Fleuve beaucoup trop formée, en voie de dépeuplement de ses éléments jeunes;
- 2°- en développant la culture du riz et du mil tant à RICHARD-TOLL que dans la Vallée, d'assurer l'équilibre vivrier du Sénégal dont l'économie est assise sur la monoculture de l'arachide et qui dépend des importations de produits vivriers de base constitués par les céréales et le riz;
- 3°- par le développement de cultures riches d'exportation telle le coton, de ne plus faire dépendre toute la vie d'un pays du cours d'un produit très concurrentiel;
- 4°- d'assurer le "déblocage" économique du Soudan à une échelle dont on a donné un aperçu;
- 5°- de permettre, éventuellement, la mise en valeur d'un potentiel minier presque inconnu encore mais qui, en raison de sa distance à la mer et s'il n'y avait pas de possibilités de traitement sur place, serait sans doute inexploitable économiquement.

Tels sont les objectifs généraux assignés à la Mission d'Aménagement du Sénégal et le problème posé est de définir les voies et moyens pour les atteindre, de déterminer la nature et les modalités des actions à mener et des contraintes à imposer au milieu naturel, en d'autres termes, de définir une doctrine et dresser un plan d'aménagement de la Vallée, d'apprécier son degré de rentabilité économique, de porter un jugement sur l'urgence et l'intérêt des réalisations prometteuses.

. . .

### CONDITIONS DE L'AMENAGEMENT

-----

La première condition pour élaborer un tel projet d'aménagement est l'acquisition de connaissances générales suffisantes du Bassin. Ce dernier couvre 300.000 km<sup>2</sup>, soit la moitié de la superficie de la France.

Il est indispensable d'acquérir sur cette surface une somme de connaissances scientifiques permettant de pallier par avance aux trop fameuses difficultés imprévues sur lesquelles ont buté tant d'entreprises en Afrique Noire.

Ces difficultés sont réelles mais résultent toujours d'une connaissance scientifique imparfaite du milieu naturel, plus cette dernière sera complète, plus les risques d'échec seront réduits.

En second lieu, il faudra élaborer la synthèse des connaissances ainsi acquises .

Un tel plan d'aménagement, qui touche à une grande variété de domaines ne peut et ne doit être conçu que comme un tout si l'on veut éviter les dures leçons de gaspillage financier et humain dont on a fait l'expérience dans le passé, en d'autres lieux.

C'est un exemple caractéristique d'un problème où il est impossible de concevoir aucune activité comme une fin en soi et où les différentes ressources d'une Vallée doivent être considérées comme un tout " comme une tunique sans couture".

C'est à l'acquisition de ces connaissances générales à leur synthèse, et à l'élaboration d'avant-projets d'ampleur limitée et de rentabilité immédiate, que vise le programme d'emploi des crédits évalués dans le chapitre suivant.

. . .



- IV -

**PROGRAMME D'EM LOI D'S CREDITS**

-----

Le tableau ci-joint donne la ventilation des dépenses entre les diverses études dans diverses hypothèses pour les deux premières années.

•  
•

REMARQUE I - DEFINITION DES CHAPITRES -

Le chapitre I concerne l'acquisition de connaissances générales sur la Vallée.

Le chapitre II concerne les études particulières d'avant-projets d'importance limitée et de rentabilité immédiate.

L'objectif que l'on se propose est:

- 1°- l'inventaire des aménagements possibles
- 2°- l'estimation suffisamment précise du coût de ces aménagements
- 3°- leur intérêt économique et leur rentabilité
- 4°- leur incidence sur le milieu social,

ceci afin de permettre aux autorités responsables de décider sur des données ayant une précision suffisante si tel ou tel aménagement sera ou non réalisé.

Le chapitre III est relatif à des dépenses diverses.

Hypothèse I  
 Crédits nécessaires  
 pour les objectifs

Exemple des crédits

Existant en 1954

à verser

1954

Hypothèse II

Paragraphe

Paragraphe

1954

Titre I - Connaissance générale de la vallée

Chapitre I - Prospection agronomique

Chapitre 2 - Etudes Hydrologiques et topographiques

Chapitre 3 - Etudes sociales, économiques et juridiques

Chapitre 4 - Missions

Titre II - Etudes particulières

Chapitre 1 - Etudes agronomiques

Chapitre 2 - Etudes hydraulique agricole et fluviale

Titre III - Dépenses diverses

Chapitre 1 - Exercices antérieurs

Chapitre 2 - Comptabilité

Chapitre 3 - Matériel

Total par année

Total par hypothèse

A=AI x 5 : 11.385.000  
 B : 2.000.000  
 C : 1.000.000

A=AI x 9 : 20.745.000  
 B : 3.000.000  
 C : 2.000.000

A=AI x 2 : 4.670.000

6.000.000

A=AI x 2 : 4.670.000  
 B : 500.000  
 C : 500.000

A=AI x 4 : 9.220.000  
 A2 x 8 : 8.000.000  
 B : 3.000.000  
 C : 4.000.000  
 D : 20.000.000  
 E : 35.000.000  
 F : 2.000.000

A=AI x 2 : 4.000.000  
 A2 x 2 : 2.000.000  
 3.000.000

111.710.000

205.500.000

A=AI x 5 : 2.000.000  
 B : 1.000.000  
 C : 1.000.000

A=AI x 9 : 10.000.000  
 B : 2.000.000  
 C : 1.000.000

A=AI x 2 : 4.670.000

5.000.000

A=AI x 2 : 4.670.000  
 B : 250.000  
 C : 250.000

A=AI x 4 : 9.220.000  
 A2 x 8 : 2.000.000  
 B : 1.500.000  
 C : 1.000.000

A=AI x 2 : 4.000.000  
 A2 x 2 : 1.000.000

56.830.000

101.500.000

A=AI x 5 : 2.000.000  
 B : 1.000.000  
 C : 1.000.000

A=AI x 9 : 10.000.000  
 B : 2.000.000  
 C : 1.000.000

A=AI x 2 : 4.670.000

5.000.000

A=AI x 2 : 4.670.000  
 B : 250.000  
 C : 250.000

A=AI x 4 : 9.220.000  
 A2 x 8 : 2.690.000  
 B : 1.500.000  
 C : 1.000.000

A=AI x 2 : 4.000.000  
 A2 x 2 : 1.000.000

12

10

A=AI x 5 : 2.000.000  
 B : 1.000.000  
 C : 1.000.000

A=AI x 9 : 10.000.000  
 B : 2.000.000  
 C : 1.000.000

A=AI x 2 : 4.670.000

5.000.000

A=AI x 2 : 4.670.000  
 B : 250.000  
 C : 250.000

A=AI x 4 : 9.220.000  
 A2 x 8 : 2.690.000  
 B : 1.500.000  
 C : 1.000.000

A=AI x 2 : 4.000.000  
 A2 x 2 : 1.000.000

7

10

A=AI x 5 : 2.000.000  
 B : 1.000.000  
 C : 1.000.000

A=AI x 9 : 10.000.000  
 B : 2.000.000  
 C : 1.000.000

A=AI x 2 : 4.670.000

5.000.000

A=AI x 2 : 4.670.000  
 B : 250.000  
 C : 250.000

A=AI x 4 : 9.220.000  
 A2 x 8 : 2.690.000  
 B : 1.500.000  
 C : 1.000.000

A=AI x 2 : 4.000.000  
 A2 x 2 : 1.000.000

10

10

Effortif nécessaire hypothèse III  
 Effortif nécessaire hypothèse I : 31

MONTAGNE

REMARQUE II - DEFINITION DES ARTICLES -

Article 1er - Maintes études partielles et maintes monographies ont été faites sur la Vallée dans les domaines agricoles. Les terres ont été étudiées qualitativement mais il est nécessaire de connaître quantitativement la vocation des divers sols.

La prospection portera sur 500 ou 600.000 ha, mais il est impossible de fixer dès maintenant le rendement annuel auquel aboutira l'équipe composée de trois ingénieurs agronomes et d'un pédologue.

Article 2 - Si, au point de vue topographique et hydrologique les connaissances acquises en aval de Bafoulabé sont importantes et peut-être même suffisantes, il n'en est pas de même en amont sur le Bafing et le Bakoy, ainsi que sur la Falémé. Il est indispensable de compléter nos connaissances dans ces régions si nous voulons avoir une idée précise de l'ensemble du problème. (régime des crues, sites de barrages possibles)

Article 3 - Chaque modification apportée à la vie du Fleuve aura sa répercussion sur les riverains et souvent sur les habitants de l'arrière-pays. Il faut donc connaître les groupes ethniques, les groupes sociaux, leur culture, leur structure, leurs rapports entre eux et avec d'autres groupes éloignés, leur évolution actuelle.

L'un des objectifs principaux des aménagements de la Vallée du Sénégal est en effet l'amélioration des conditions de vie de la population riveraine.

Article 4 - Ces crédits seront consacrés aux missions qui seront demandées à des spécialistes métropolitains sur des problèmes particuliers (Guilcher pour la morphologie côtière, Tricart et Ulstrom pour les problèmes d'érosion et des débits solides, etc...)

## Chapitre II

Article 1 - Ces études agronomiques porteront sur l'amélioration ou le développement des cultures en milieu indigène: protection phyto-sanitaire du mil, système de culture du coton en culture sèche, du tabac en culture familiale, etc...

Article 2 - Le personnel prévu se consacrera essentiellement à l'étude d'avant-projets dont la majeure partie se trouvera située dans la Vallée du Fleuve.

## Chapitre III

Article 1 - Le crédit correspondant est destiné à liquider les dépenses antérieures au 1er juillet 1953.

Article 2 - Ce crédit est destiné au renforcement du service de comptabilité.

Article 3 - Ce crédit représente une provision pour l'achat de matériels spéciaux dont la nécessité se fera sentir.

**REMARQUE III - DEFINITION DES PARAGRAPHS -**

Les paragraphes sont numérotés A, B, C, etc...

Le paragraphe A représente la dépense de personnel. Cette dépense est obtenue en multipliant par le nombre d'agents prévu à l'article correspondant, la dépense moyenne que représente un agent.

Cette dépense moyenne est  $A_1$  pour un agent actif  
 $A_2$  pour un agent sédentaire

La dépense moyenne est obtenue en faisant la moyenne pour les 18 agents ( en moyenne mariés, 1 enfant) des divers postes énumérés ci-dessous:

- a) soldo moyenne pour une année comprenant toutes les indemnités comme détaillé dans la remarque 5.
- b) moyenne des frais de voyage et de l'indemnité d'éloignement la première année, à laquelle on ajoute la dépense moyenne pour soldo de congé la deuxième année.
- c) les indemnités moyennes annuelles de déplacement.
- d) l'achat d'un véhicule la première année.
- e) les frais de fonctionnement du véhicule établis sur la base de 25.000 km par an comme détaillé dans la remarque 6.

Le paragraphe B représente les frais de main d'oeuvre (manoeuvres, porto-mires, etc...)

Le paragraphe C représente les dépenses de matériel de bureau, matériel topographique, matériel de laboratoire. Il est tenu compte naturellement du matériel déjà existant.

Le paragraphe D Chapitre II, article 2, sera consacré à l'établissement à l'entreprise d'une carte topographique du Delta. Cette carte n'existe pas et son établissement conditionne tout programme d'aménagement de ce dernier.

Le paragraphe E, Chapitre II, Article 2 est destiné à assurer le financement des marchés et d'entreprises pour l'exécution de sondages et reconnaissances aux emplacements prévus de divers ouvrages.

Le paragraphe F, Chapitre II, article 2 est destiné à une campagne d'études géologiques, visant entr'auto la reconnaissance des sites de carrière pour les matériaux de construction.

REMARQUE IV - DEFINITION DES HYPOTHESES

L'hypothèse de crédit n°1, correspond au crédits nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans le rapport de présentation.

L'hypothèse n°2 est un programme d'emploi de crédits disponibles tels qu'ils ont été définis par lettre 3507 du 12 juin 1953 de la Direction Générale des Travaux Publics, savoir l'intervention de U.N.E.A maintenue, montant des études confiées à cette dernière évalué à 80 millions au maximum.

Il en résulte que les crédits disponibles tant au titre des tranches antérieures que des tranches 53-54 et 54-55 sont limités à 101.500.000 frs.

Le programme d'études a donc été réduit pour rester dans la limite de ces crédits.



REMARQUE V - CALCUL D LA SUD MOENNE

Le détail du calcul est donné dans les tableaux I, 2 et 3 ci-joints:

Il résulte de ces tableaux:

	<u>1ère année</u>	<u>2ème année</u>
a)	665.000	665.000
b)	335.000	680.000
c)	100.000	100.000
d)	750.000	
e)	455.000	555.000
Total A <sub>1</sub>	<u>2.305.000</u>	<u>2.000.000</u>

a)	665.000	665.000
c)	335.000	680.000
Total A <sub>2</sub>	<u>1.000.000</u>	<u>1.345.000</u>

REMARQUE VI - COUT DU FONCTIONNEMENT DES VEHICULES -

Parcours annuel 25.000 km

	<u>1ère année</u>	<u>2ème année</u>
Essence 3.750 l x 30	110.000	110.000
Huile 250 l x 62	15.000	15.000
Entretien-réparations	150.000	250.000
Chauffeur (solde 12.000 (dépl. 3.000)	180.000	180.000
	<u>455.000</u>	<u>555.000</u>

- V -

**CONCLUSION**  
-----

Les crédits nécessaires pour maintenir les études au stade défini dans le rapport, s'élèvent à 204.500.000 frs.

Les crédits disponibles au chapitre 9, article I, programme 0,1,2, après les annulations décidées au Comité Directeur du FIDES du 3 mars 1953, s'élèvent à 131.500.000 fr. Ils étaient de 211.500.000 avant ces annulations.

Si l'on ajoute les crédits prévus pour les deux premières années du plan quadriennal 1953-57, ces crédits sont respectivement 181.500.000 et 261.500.000.

Au cas où U.H.E.A interviendrait dans les conditions fixées par la lettre 3507 TP/H, l'économie correspondante serait de 10 millions, ramenant les crédits nécessaires pour atteindre les objectifs fixés à 194.500.000, auxquels il y aurait lieu d'ajouter les 80.000.000 nécessités par l'intervention U.H.E.A, portant ainsi la dépense totale à 274.500.000.

Si ces crédits sont maintenus au niveau actuel, le programme d'étude devra être considérablement réduit.

Ces réductions porteront à peu près sur tous les domaines et essentiellement sur la prospection et les études agronomiques, sur l'établissement de la carte topographique du delta et sur le programme des forages. Ces deux derniers postes devant être complètement abandonnés.

Pour maintenir sensiblement le programme prévu dans le cas du maintien de l'intervention d'U.H.E.A, il y aurait lieu soit de revenir sur l'annulation des crédits décidés par le Comité Directeur du FIDES, soit d'obtenir que les crédits pour l'étude prévue au titre du plan quadriennal 1953-57 soient bloqués sur les deux premières années, étant entendu qu'au bout des deux ans, une réévaluation de l'ordre d'une cinquantaine de millions, sera admise.

*EG Naskar*